

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 39 (1901)
Heft: 26

Artikel: L'Exposition de Vevey
Autor: V.F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-198807>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VÖGLER
Grand-Chêne, 11, Lausanne.

Montreux, Grenchen, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements.
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE: Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.

ETRANGER: Un an, fr. 7,20.

Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton: 15 cent. — Suisse: 20 cent.

Etranger: 25 cent. — Réclames: 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

L'Exposition de Vevey.

Tout le canton a les yeux fixés sur Vevey. La coquette cité a ouvert hier l'Exposition vaudoise qu'elle préparait depuis plus d'une année. C'a été une cérémonie grandiose, dont on a pu lire le compte-rendu dans les journaux quotidiens d'aujourd'hui. De justes compliments ont été adressés au comité d'organisation. Il n'est pas au bout de ses peines, mais le gros de sa tâche est fait: l'exposition est sous toit, rien n'y manque et elle ouvre ses portes au jour fixé. Un de nos amis, qui a eu le privilège d'y jeter un coup d'œil avant l'ouverture officielle, nous dit que d'agréables surprises attendent les visiteurs et que les Veveysans se sont surpassés, ce dont nous ne doutons pas. Et notez que notre ami n'est pas précisément un homme facile à contenter.

En vont-ils avoir des festivités d'ici à cet automne, ces excellents Veveysans! D'abord, l'Exposition vaudoise du commerce, de l'industrie et de l'agriculture, puis l'Exposition fédérale des beaux-arts, qui demeureront visibles l'une et l'autre jusqu'au 30 septembre. Aujourd'hui et demain, ils auront la fête des chanteurs vaudois, au nombre de plus de 2000. Du 6 au 8 juillet, ce seront les lutteurs, bergers de l'Oberland et gymnastes de la plaine, qui s'en iront mesurer leur force à Vevey. Les épiciers s'y réuniront de leur côté le 15 juillet. Les 18 et 19 du même mois, aura lieu la journée des boulangers. Du 20 au 22, ce sera le tour des sténographes et des sociétés de jeunesse du canton de Vaud. A cette même date, Vevey aura sans doute la visite de la Société fédérale des officiers, qui a sa réunion annuelle à Lausanne. Le 26 juillet, congrès des agriculteurs de la Suisse romande; les 27 et 28, congrès des professeurs de dessin; le 28 encore, régates internationales; du 25 au 30, exposition du petit détail.

Le mois d'août ne sera pas moins fertile en réunions et fêtes: du 3 au 5, fête fédérale des sous-officiers; du 9 au 11, assemblée des voyageurs de commerce de la Suisse; du 7 au 13, congrès — international, s'il vous plaît — pour la propriété artistique et littéraire; du 15 au 19, exposition de chevaux, ânes et mulets; du 20 au 22, fête centrale des pharmaciens; du 22 au 27, exposition des bêtes à cornes; le 24, réunion des journalistes vaudois; du 30 août au 2 septembre, exposition de bétail de boucherie.

Septembre verra la journée des cyclistes suisses (1^{er} septembre); du 7 au 9, la fête du Club alpin; le 8, une grande fête vénitienne. Le 9 sera la journée des exposants, puisque ce sera celle de la distribution des récompenses. Du 12 au 19 aura lieu une exposition d'horticulture et du 20 au 24 une exhibition de produits de la laiterie et de la culture maraîchère.

Ouf!

Personne sans doute n'enviera la corvée des membres des comités chargés de recevoir, de restaurer, d'héberger et de piloter les innombrables visiteurs « officiels » qui vont s'abattre

sur leur bonne ville, en compagnie de légions bien plus considérables encore de simples curieux, pour le plus grand plaisir du caissier de l'Exposition, des hôteliers et des cafetiers. Songez donc un peu à l'existence de ces malheureux à rosette ou à brassard qui, trois mois durant, devront transpirer sous le « gibus » et le frac ou la redingote et remplir des coupes de vin d'honneur et porter des toasts! Comme après tout cela ils vont trouver délicieuses la paix du foyer, la verdure des prés de Chamby ou de Beaumaroches et l'eau cristalline des Avants!

Je me demande ce que les vieux Veveysans pensent de ces cent jours de réjouissances à jet continu. On leur change du tout au tout leur ville jadis si calme. Il me souvient d'une époque, pas encore très éloignée, où le passage d'une voiture à la rue du Simplon ou à la place de l'Ancien-Port mettait tout le monde aux fenêtres. C'était quelques années avant l'établissement du tramway Vevey-Montreux-Chillon. Cette gentille petite voie ferrée a déjà donné à Vevey une animation qui a dû paraître extraordinaire à quelques-uns de ses plus anciens habitants. Ils ont vu en même temps leurs grandes fabriques de cigares, les Ateliers de constructions mécaniques, la fabrique Nestlé et d'autres industries importantes prendre une extension de plus en plus grande. Le funiculaire de Vevey au Mont-Pèlerin a été créé et d'autres voies ferrées nouvelles (Vevey-Chexbres, Vevey-Chamby-les-Avants, Vevey-Chamby-Châtel-St-Denis) sont en construction. Mais toutes ces créations se sont opérées ou s'opèrent sans grand bruit et sans déranger dans leurs habitudes les bourgeois sédentaires.

L'Exposition cantonale, au contraire, tout en leur inspirant un brin de fierté bien légitime les chiffonne quelque peu, parce qu'elle leur enlève leur belle place du Marché. Mais s'ils maugréent, c'est *in petto* seulement, car ils sont trop bons citoyens pour ne pas se réjouir de l'éclat que l'Exposition va faire rejallir sur leur cité. Et puis, dans trois mois, ils pourront de nouveau faire leur tour du marché sur leur place accoutumée.

Veveysans, vieux ou jeunes, le *Conteur* vous souhaite de tout son cœur le succès le plus vif, du premier au dernier jour de votre Exposition. Il est persuadé au reste que ce vœu est bien superflu, comme tant d'autres vœux. Vevey, en effet, attire d'elle-même les visiteurs, par ses seuls charmes naturels. Elle n'aurait plus ni fêtes des vigneronni expositions que les voyageurs, les admirateurs de la nature continueraient de s'y porter en foule. Est-ce le seul attrait du merveilleux cadre que lui font le lac et les montagnes? est-ce l'irréprochable propreté de ses rues, l'amabilité de ses habitants, la beauté de ses promenades? Il y a sans doute de tout cela dans la fascination qu'elle exerce, et c'est fort heureux pour l'Exposition cantonale, car elle n'a ainsi pas besoin de faire de la réclame. Je vous le prédis, elle sera obligée de refuser du monde.

Il y a aussi un local de Vevey où l'on finira

par fermer la porte au nez des visiteurs, c'est la majestueuse cave de l'Hôpital, à moins que les Veveysans n'aient mis dans leur bonnet d'en laisser sécher toutes les douves.

V. F.

A propos du Jeûne de Chavannes-le-Veyron.

On sait que le Jeûne de Chavannes-le-Veyron a été célébré le 21 juin, avec grande solennité, par un culte le matin et un culte le soir. Tous nos journaux en ont fait mention, mais on aura sans doute remarqué les contradictions qui existent entre leurs diverses relations, surtout en ce qui concerne l'origine de cette cérémonie religieuse. Il suffit d'en citer quelques exemples:

Feuille d'Avis. — L'origine du « Jeûne de Chavannes-le-Veyron » se perd un peu dans la brume des traditions incertaines. Il paraîtrait, cependant, qu'à la suite d'un orage de grêle qui désola la contrée, ce jeûne fut institué par la paroisse comme un acte de contrition tendant à apaiser la colère divine. Et cette coutume religieuse est demeurée jusqu'à nos jours.

Tribune de Lausanne. — On rattache l'origine historique du jeûne de Chavannes à un orage de grêle qui se serait jadis abattu sur la région, sans toutefois causer des dégâts sur le territoire de la commune.

Nouvelliste. — On ne peut préciser l'origine de ce « jeûne communal ». On croit, cependant, que ce jour de jeûne a été institué jadis par reconnaissance de ce que la commune de Chavannes avait été seule épargnée par la grêle lors d'un orage qui avait dévasté la contrée.

Cependant, ces contradictions ne nous étonnent point. Nous avons nous-mêmes consulté à ce sujet de nombreuses chroniques sur le pays, nous avons fouillé dans les archives, nous nous sommes adressés aux vieillards de Chavannes-le-Veyron: aucun renseignement positif.

Quoiqu'il en soit, voici ce que dit la tradition qui a persisté jusqu'à nos jours et qui s'est de plus en plus accréditée dans la contrée:

« Il y a beaucoup plus d'un siècle, qu'une grêle épouvantable dévasta le territoire de Chavannes, deux années de suite, dans le même jour (21 juin). Les récoltes furent entièrement détruites, les prés, les champs, les arbres littéralement hachés et broyés, au point de ne laisser autour du pauvre village qu'un désert affreux.

« Les petits oiseaux fuirent devant le désastre et portèrent plus loin leurs chansons; aucun abri, aucun ombrage, pas le moindre fruit, la moindre baie pour eux; partout un silence de mort et de désolation. Et quand le soleil venait éclairer la scène, ce n'était point pour y apporter la vie et la gaieté, mais bien pour flétrir encore de ses rayons brûlants les débris végétaux gisant sur le sol.

« Une grande misère s'ensuivit, et la population consternée, abattue sous le coup qui